

---

## Développement du compostage à domicile

---

### KERVAL Centre Armor

69, rue Chaptal  
22000 Saint Brieuc

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Gilles Merrien

[direction@smictomdeschatelets.fr](mailto:direction@smictomdeschatelets.fr)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



---

## CONTEXTE

L'opération "**3 000 composteurs en 3 ans**" lancée fin 2003 sur le territoire du SMICTOM a été un vif succès. L'objectif de 10 % de pavillons équipés fixé par le Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PDEDMA) sera atteint comme prévu en 2005. Sur la période 2005-2008, un nouvel objectif est fixé pour le territoire du SMICTOM des Châtelets avec 20 % de pavillons équipés. Cet objectif a déjà été atteint par la commune de Trégueux dans le cadre de l'opération menée entre 1999 et 2004 par le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM de la Baie).

## OBJECTIFS ET RESULTATS

### Objectifs généraux

#### Objectifs quantitatifs :

Avec un passage de 10 % à 20 % des ménages équipés l'objectif est fixé à **220 tonnes de fermentescibles détournées** (déchets verts non compris/source : étude prospective 2004).

#### Objectifs qualitatifs :

- développement de la sensibilisation du grand public pour une gestion globale des déchets,
- élaboration d'une méthodologie pour multiplier les points de vente des composteurs en proximité,
- conventionnement avec les collectivités locales et mise en place de régies de recette.

### Résultats quantitatifs

#### Tonnage détourné

1 900 tonnes (130 kg / foyer / an) en juin 2008 depuis le début de l'opération  
dont 260 tonnes depuis le début du Contrat Territorial Déchets (CTD).

#### Équipement des ménages

13,9 % des ménages du syndicat sont équipés d'un composteur en juin 2008.

#### Composteurs distribués en 2008

5 781 composteurs (1 320 composteurs en 2003)

### Résultats qualitatifs

## Sensibilisation et information

- Développement de la sensibilisation du grand public pour une gestion globale des déchets.
- Réalisation du CD-Rom d'aide à la mise en place d'un composteur à domicile.
- Organisation de 15 soirées d'information sur les communes du territoire, destinées au grand public, sur le thème du compostage et du paillage.
- Mise en place de démarchages par des relais locaux dans 2 communes pilotes en vue de promouvoir le compostage à domicile. Les relais locaux sont principalement des associations, clubs, agents de collectivité, agissant sur un périmètre géographique défini, dont l'activité est en lien ou non avec l'environnement.
- Mise au point d'une convention tripartite (relais local, commune, SMICTOM) de partenariat pour la vente de composteurs. Ces relais pourront assurer une mission de sensibilisation/information et de sondage auprès des habitants rencontrés.

## MISE EN OEUVRE

### Planning

**Période** : 2006-2008

**Rappel objectif** : 20 % des foyers équipés sur le territoire syndical en 2008.

#### 1 - Elaboration d'un plan de communication et de sensibilisation du grand public sur une durée de trois ans.

A partir des enseignements tirés des opérations SIVOM et SMICTOM, et en particulier de la commune de Trégueux qui présente déjà un taux d'équipement de 20%.

#### 2 - Suivi et accompagnement des utilisateurs par des personnes ressources issues des EPCI

L'objectif est de maintenir l'intérêt et la qualité du tri des usagers dans le temps : le tri sélectif des déchets fermentescibles est souvent jugé plus contraignant que le tri des recyclables secs (journaux, plastiques, verre...).

Pour cela des personnes ressources doivent être désignées en interne par les EPCI pour assurer l'accompagnement et le conseil auprès des utilisateurs de composteurs.

#### 3 - Intégration du compostage dans une politique de gestion durable des déchets ménagers

L'instauration de la redevance pour les Ordures Ménagères telle que prévue par la révision de loi de juillet 1992 devrait permettre au compostage individuel de trouver sa place dans le dispositif de financement de la gestion des déchets, au même titre que d'autres tris sélectifs comme l'apport en déchèterie ou la collecte d'emballages.

#### 4 - Généralisation du compostage à domicile

Une réflexion pourra être engagée progressivement en cours de CTD afin d'étudier les conditions de généralisation du compostage à domicile au niveau du Syndicat en s'inspirant d'expériences menées par certaines collectivités (ex : Lille, Nantes, Saint-Nazaire...).

### Moyens humains

-

### Moyens financiers

#### Budget prévisionnel

120 000 € pour 3 500 composteurs et les cycles de formation du grand public

#### Plan de financement

Ménages : 15 € par composteur (suivant le cadre d'éligibilité existant à l'époque de l'acquisition des conteneurs)

SMICTOM des Châtelets - ADEME - CG 22 - Fonds structurels

Coût résiduel estimé pour le Syndicat : 45 000 € environ

## Moyens techniques

-

## Partenaires mobilisés

- Communes et EPCI de collecte
- Conseil Général des Côtes d'Armor
- ADEME
- Associations de protection de l'environnement...

## VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

### Facteurs de réussites

Oui

### Difficultés rencontrées

Relais locaux dans chaque EPCI

Réalisation d'un CD-Rom d'aide à la mise en place du compost

### Recommandations éventuelles

En complément : sensibilisation des services espaces verts des collectivités à la pratique du paillage à partir de déchets verts

---

## Mots clés

COLLECTE DES DECHETS | CONTENEUR | DECHETERIE | ASSOCIATIONS | MENAGE | REDEVANCE | CAMPAGNE D'INFORMATION | BIODECHET

## Dernière actualisation

Juillet 2021

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)  
sous la responsabilité de son auteur

## Contact ADEME

Stéphane LECOINTE  
[stephane.lecointe@ademe.fr](mailto:stephane.lecointe@ademe.fr)  
Direction régionale Bretagne